



Acte rendu exécutoire par

- Télétransmission
en sous-préfecture le :

Date de transmission de l'acte: 03/04/2026

Date de réception de l'AR: 08/04/2026

001-200086411-DE_026_2026-DE

A G E D I

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/03/2026

Délibération n° : DE_026_2026

Nombre de membres : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Le 20/03/2026 à 19 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en salle du conseil de Belmont, commune déléguée de Valromey-sur-Séran, sous la présidence de Mme Pauline GODET.

Date de convocation : 16/03/2026

Secrétaire de séance : Flavien BORGIS

PRÉSENTS : N. BIDET, A. BOLON, F. BORDET, F BORGIS, D. BONJEAN, E. BRON, E. COUTURIER, M. GERGAUD, L. GRANGER, P. GODET, M. LARIVOIRE, M. LEJEUNE, A. MACE, MF. MARTINOD, C. MOCHON, M. NIOGRET, B. PARIS, H. REYNAUD.

EXCUSÉS : J. PRAS (pouvoir à P. GODET).

OBJET : Délibération du conseil municipal en vue de l'élection des maires délégués

Mme le Maire propose de compléter l'exécutif par l'élection de maires délégués dans un souci d'équilibre de la représentation des élus sur le territoire de la commune nouvelle.

Les candidats sont invités à se présenter aux autres membres du conseil.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Maire délégué de Belmont-Luthézieu : GODET Pauline se porte candidate.

Déroulement du vote :

-Nombre de votants : 19 (dont 1 pouvoir)

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

P. GODET obtient **18 voix**- Bulletin blanc : 1

Pauline GODET est élue maire déléguée de Belmont-Luthézieu.

Maire délégué de Lompnieu : MARTINOD Marie-Françoise se porte candidate.

Déroulement du vote :

-Nombre de votants : 19 (dont 1 pouvoir)

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

MF. MARTINOD obtient **18 voix**- Bulletin blanc : 1

Marie-Françoise MARTINOD est élue maire déléguée de Lompnieu.

Maire délégué de Sutrieu : BIDET Nicole se porte candidate

Déroulement du vote :

- Nombre de votants : 19 (dont 1 pouvoir)

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

N. BIDET obtient 18 voix – Bulletin blanc : 1

Nicole BIDET est élue maire déléguée de Sutrieu

Maire délégué de Vieu : BOLON André se porte candidat

Déroulement du vote :

- Nombre de votants : 19 (dont 1 pouvoir)
 - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- A. BOLON obtient 18 voix – Bulletin blanc : 1
André BOLON est élu maire délégué de Vieu

Date de transmission de l'acte: 03/04/2026

Date de reception de l'AR: 08/04/2026

001-200086411-DE_026_2026-DE

A G E D I

**Le maire,
Pauline GODET**



Fait et délibéré le 20/03/2026

Pour copie conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.